

3- Les activités d'écriture à l'école maternelle

1) Les programmes

Dans le programme de cycle 1, les activités d'écriture sont premières car les enfants ont « besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit ».

Domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » -> « **l'écrit** » avec plusieurs objectifs et éléments de progressivité :

- Découvrir la fonction de l'écrit,
- Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement,
- Découvrir le principe alphabétique,
- Commencer à écrire tout seul (exercices graphiques, tâches de copie, essais d'écriture de mots et production autonome).

Tous ces éléments sont liés, surtout la découverte du **principe alphabétique** et l'apprentissage de l'écriture.

Pour l'écriture autonome, le programme propose deux entrées :

- Les **essais d'écriture de mots** : à partir de la MS, demander aux élèves d'écrire des mots simples (ex : *lama, salami*). Les tracés des élèves permettent au PE d'avoir accès à ce que les enfants ont compris de l'écriture,
- Les **premières productions autonomes d'écrits** : proposées lorsque les enfants ont compris que l'écrit est un code qui permet de délivrer des messages. Le rôle du PE est d'inciter les élèves à écrire en utilisant tout ce qui à leur portée (ex : recherche dans des textes connus, utilisation du principe alphabétique).

Pour la **dictée à l'adulte**, elle est citée dans la rubrique « commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement » : avec un adulte car nécessité de faire différentes étapes (ex : phase d'élaboration orale pour que les élèves prennent conscience des transformations indispensables du langage oral pour qu'il devienne du langage écrit). La dictée à l'adulte constitue une des étapes menant à la rédaction à proprement parler.

➔ **L'acculturation de l'écrit** : un objectif essentiel de la maternelle.

Pour cela, l'entrée dans l'écrit passe par la pratique de la lecture-compréhension et par des essais d'écriture, avec l'aide de l'enseignant. Il y a des activités variées : lecture quotidienne par le PE, lecture par l'élève (liste de prénoms, jours de la semaine etc), découverte des composantes du langage oral et écrit (syllabes, sons, mots, lettres etc), observation et reproduction de formes graphiques, production d'écrit. La **production d'écrit** se fait principalement avec l'écriture autonome et la dictée à l'adulte.

2) L'écriture autonome / tâtonnée

Dès l'âge de 3 ans, lorsqu'il est sollicité, l'enfant peut manifester le désir de coder du sens, de représenter les noms des personnes qu'il connaît etc par des symboles écrits. Il trace des ronds, des boucles, des vagues par exemple, et peut commenter à l'oral le sens qu'il donne à cela.

L'élève va découvrir et mémoriser, surtout avec l'école, la **graphie des lettres de son prénom** (d'abord en **capitales**), puis des **autres lettres via des mots qui constituent des repères** (ex : jours de la semaine, mois, saisons, évènements etc).

En même temps qu'il **développe une conscience phonologique** (avec jeux sonores comme rimes, repérage de syllabes etc), l'élève **mémorise l'écriture de quelques mots entiers**, découvre les **différents aspects des lettres** (tracé, nom, valeur sonore) et apprendre à mettre en relation la chaîne orale et la chaîne écrite. De plus, il va développer son **habileté graphique** grâce à de nombreuses tâches (dessin, peinture etc) qui nécessitent l'usage **d'outils scripturaux** (feutres, crayons, pinceaux etc).

L'écriture autonome (nom dans les programmes) correspond à l'écriture tâtonnée en didactique, aussi appelée écriture inventée, spontanée, raisonnée.

Avec l'écriture autonome, l'apprentissage de **l'écriture** et l'apprentissage de la **lecture interagissent**.

Dans cette approche, le **dessin et le graphisme sont distincts de l'écriture**. Quand un élève s'essaie à l'écriture, il mobilise parfois un discours qui montre qu'il effectue cette distinction : « *j'ai écrit* », « *c'est des lettres* ».

Travaux d'Emilia Ferreiro (1970) montrent qu'il y a une évolution de l'écrit chez le jeune enfant et Jean-Marie Besse ajoute qu'il y a **trois périodes successives chez le jeune apprenti scripteur** âgé de 3 à 6 ans :

- **Première période (3-4 ans)** : l'enfant trace des symboles sans lien avec les lettres. Il travaille les marques graphiques en commençant à les associer à des significations sans les mettre en lien avec la chaîne sonore.
- **Deuxième période (4 à 6 ans)** : deux seuils :
 - L'élève trace des lettres et souvent la quantité de lettres tient compte de la **taille** ou de la forme des objets ou personnes représentées (ex : *plus de lettres pour « tigre » que pour « chat » car le tigre est plus grand*).
 - Capable d'élaborer des **relations avec la chaîne orale** : il s'appuie sur les **sons** ou **syllabes** d'un mot qu'il entend (ex : *il écrit « PA » ou « PP » pour « papa »*) ou sur la **longueur du message oral** à transcrire, ou sur le **nom des lettres** pour graphier des sons (ex : *« SKRGO » pour « escargot » / « BB » pour « bébé »*).
 - Les élèves parviennent peu à écrire l'ensemble des phonèmes (ex : *« TORO » pour « taureau »*).
- **Troisième période (à partir de 6 ans)** : début de la prise en compte de la dimension orthographique (note des lettres muettes, des doubles consonnes, des chaînes d'accord). Ex : *« chatton » pour « chaton » / « les poulent coures vite » pour « les poules courent vite »*.

Pour que l'écriture tâtonnée soit une activité de découverte de l'écriture, il faut :

- Installer un **climat favorable** aux **essais** et **erreurs**,
- Choisir avec soin le(s) mot(s) à écrire,
- Verbaliser les **critères de réussite** (« *c'est bien tu as écrit avec des lettres, tu as raison les mots s'écrivent avec des lettres* »),
- Confronter les productions effectuées avec la **norme**,
- Interroger l'élève sur sa **procédure** (« *comment tu t'y es pris pour écrire ça ?* »).

Il faut mener l'activité en **atelier dirigé avec le maître** et la pratiquer **régulièrement**. Cette activité dite « autonome » ne **s'improvise donc pas** et demande un réel **travail de préparation et d'accompagnement de la part du maître**.

3) La dictée à l'adulte

Les textes écrits ont une **fonction** (informer, raconter, émouvoir, mémoriser etc), un **fonctionnement** (destinataire absent, lecture différée etc), et une **signification**.

Proposer aux élèves de produire des textes sous forme de dictée au maître va leur permettre de **questionner les caractéristiques du texte écrit et de l'écriture**.

Dans cette activité, le rôle du maître est multiple : prise en charge de **l'acte graphique**, montrer le **passage du langage oral vers les signes et la matérialité de l'écrit** (lettres, mots, blancs, ponctuation, supports, crayon, position du support etc), aider l'élève à **transformer son discours oral en discours caractéristique de l'écrit** :

- Présence des deux éléments de la négation, non-élision des pronoms ou de certains mots (e : « *p'têt qu'y pas de pain* » -> « *peut-être qu'il n'y a pas de pain* »).
- Absence de reprise pronominale (« *le chat il dort* » -> « *le chat dort* »).
- Concordance des temps, chaîne référentielle, organisation syntaxique (« *mon chat, les croquettes, il les mange pas* » / « *mon chat ne mange pas de croquettes* »).

➔ **Normes de l'oral # normes de l'écrit.**

Enjeux de la dictée à l'adulte :

- Prise de conscience de **différences** entre un discours oral familier ou spontané et un discours écrit plus élaboré,
- Faire comprendre aux élèves que **ce qu'ils disent s'écrit**,
- Initier les élèves à une **nouvelle situation d'énonciation** (Ex : le destinataire du message est absent et lira le texte plus tard).